



# Trésorier politique

## Public

6 à 15 Stagiaires,  
Tous les militants exerçant la responsabilité de trésorier dans le syndicat.

## Prérequis

Être adhérent à la Cfdt avec autorisation du syndicat de participer à la formation

## Animation : C<sup>3</sup>

## Durée et recommandations

3 jours soit 1h30

« Il est souhaitable de participer à cette formation, muni d'un ordinateur ou d'une tablette. »

## Les objectifs pédagogiques

- Connaître le rôle et les missions du Trésorier du syndicat
- Savoir utiliser son réseau, travailler et échanger avec lui
- Appréhender la notion de rétro-planning pour construire un budget prévisionnel en phase avec les réalités du syndicat
- Comprendre le lien entre le budget prévisionnel et le budget rectificatif
- Être en capacité de construire un budget prévisionnel
- Être en capacité de proposer en CE, les arbitrages nécessaires à la construction du budget prévisionnel avant présentation, débat et validation en BS.

## Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.  
*Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.*

## Programme de la formation

### JOUR 1 :

Accueil, Présentation  
Connaître le rôle et les missions du trésorier  
Connaître son réseau et l'utiliser

### JOUR 2 :

Lien entre Budget prévisionnel et Budget rectificatif  
Construire un Budget prévisionnel  
Comprendre le rétroplanning

### JOUR 3 :

Proposer en CE, les arbitrages nécessaires à la construction et la mise en œuvre du Budget prévisionnel.  
Vécu de formation



# Trésorier politique

## Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Établir le plan de financement d'une structure
- Contribuer à la maîtrise des coûts
- Rendre compte de son activité

## Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

## Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C<sup>3</sup> pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C<sup>3</sup> permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

## Accessibilités

Les locaux utilisés par l'organisme C<sup>3</sup> sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

*Pour toutes autres situations de handicap merci de contacter l'organisme C<sup>3</sup> afin d'adapter le processus pédagogique.*

**Renseignements :**  
Organisme de formation C<sup>3</sup>  
[c3@f3c.cfdt.fr](mailto:c3@f3c.cfdt.fr)

<https://connaitre-comprendre-construire.fr/>